

Communiqué de presse du Collectif de soutien à l'homéopathie

Il est de la responsabilité de Mme la Ministre de respecter l'homéopathie et les millions de patients qui l'utilisent !

Paris, le 18 septembre 2019

Les membres du collectif de soutien à l'homéopathie (composé des syndicats de médecins, des associations de patients, des sociétés savantes et des laboratoires) font part de leur grande surprise à la suite des propos prêtés à Mme Buzyn sur l'homéopathie, dans un article du *Point* paru le 12 septembre dernier.

Dans cet entretien, Mme Buzyn porte un jugement méprisant et caricatural à l'égard de cette thérapeutique. Selon la Ministre, l'homéopathie « *relève d'un autre siècle* ». Le processus de fabrication des médicaments homéopathiques est décrit de la manière suivante : « *on le dilue dans une piscine olympique, qui elle-même est diluée à l'échelon de la galaxie* ». De même, la Ministre explique que « *l'homéopathie participe à la surconsommation médicamenteuse* », alors que cette assertion n'est soutenue par aucune étude scientifique crédible. De nombreuses études, aux comités scientifiques et médicaux reconnus, ont montré que la consommation de médicaments homéopathiques était associée à une consommation moindre d'autres médicaments comme les anti-inflammatoires, les anti-douleurs et les anti-dépresseurs.

Au travers de telles révélations, Mme la Ministre fait preuve d'un profond mépris envers les millions de patients et les milliers de professionnels de santé français qui utilisent chaque jour l'homéopathie et en constatent l'efficacité. Elle s'inscrit également en porte à faux de son engagement, pris à plusieurs reprises, d'observer une position neutre à l'égard de ce dossier afin de ne pas alimenter une polémique particulièrement violente et entachée de contre-vérités.

L'homéopathie offre aux patients une réponse thérapeutique à de nombreux besoins de santé parfois non couverts, que ce soit en premier recours, en complément ou en substitution des traitements conventionnels. Remettre en cause sa place dans l'offre de soins et l'enseignement universitaire, c'est compromettre la qualité et la sécurité de cette pratique exercée par des professionnels de santé responsables et dûment formés. C'est provoquer, à terme, une dégradation de la prise en charge du patient, voire une sortie du parcours de soins au profit d'acteurs « hors systèmes ».

Les membres du Collectif appellent Mme la Ministre à prendre ses responsabilités en reconnaissant publiquement l'homéopathie en tant que pratique médicale et en appelant à un nécessaire apaisement sur ce dossier.